

Bulletin municipal n° 117

Mai 2026



*Le p'tit
Taillebourgeois*



Site internet : taillebourg17.fr

Directeur de publication - DAO : Pierre TEXIER

Commission du Bulletin Municipal :

Christine TEXIER, Laurence WEILL dit MOREY, Sylvie ALBERT, Daniel ARROYO-BISHOP,
Gaëlle OLIVIER, Pierre TEXIER.

Photographies : équipe municipale, commissions municipales, associations, J-F WEILL dit MOREY

SOMMAIRE :

Editorial de monsieur le Maire :	page	3
Au fil de la vie :	page	4
Vie municipale :	pages	5-15
Patrimoine Paysager	pages	16-17
Vie associative :	pages	18-27
Délibérations importantes :	pages	28-37
Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services :	pages	38-39

English Part : Gaëlle OLIVIER

Compte tenu des nombreux ordres du jour des réunions, nous ne pouvons pas tout publier dans ce bulletin. Comme évoqué dans le numéro 106, nous ne publions que les décisions les plus importantes du conseil municipal. Nous rappelons que les délibérations et comptes-rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité et sur demande, au secrétariat.

Les associations ou collaborateurs sont informés qu'ils ont l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et qu'ils ont notamment bien vérifié les autorisations des droits à l'image et de droits d'auteur.

imprimé par Primus-Print

Le mot du Maire :

Je remercie les Taillebourgeoises et les Taillebourgeois de nous avoir encore une fois accordé leur confiance. Après deux mandats et les projets menés à bien, dont la nouvelle école en SIVOS avec Annepont, j'ai souhaité renouveler partiellement l'équipe en intégrant 7 nouveaux candidats sur 15 afin aussi de respecter la parité homme-femme. L'équipe regroupe des personnes de 26 à 79 ans, avec des profils variés, des candidats nés à Taillebourg et d'autres ayant rejoint plus récemment notre village.

La composition de la liste a consisté, pour moi, à réunir des sages, des sachants, des personnes qui ont déjà démontré leur investissement dans la vie du village (pas simplement qui font vœux de le faire) et des jeunes du territoire qui ont l'évidente destinée à se consacrer à leur village.

Des programmes sont déjà en cours de réalisation, de la volonté des mandats passés, mais aussi de l'obligation de se mettre en conformité avec les décisions de l'Etat :

- Aménagement de la route de Maison-neuve (rue de la nouvelle école, 2^{ème} tranche),
- Poursuite du programme obligatoire de Défense-Incendie (Réservoirs-Bâches),
- Maintien de nos interventions sur le Patrimoine Architectural et Paysager,
- Maintien de la qualité de notre Camping-Car Park,
- Mise en place du Totem financé par la Communauté de Communes (développement touristique)
- Mise en place de la M.A.M (maison d'assistantes maternelles) et des associations les plus prépondérantes dans une partie des locaux de l'ancienne école,
- Animations estivales

De nouveaux projets ouvriront des débats :

- Panneaux solaires + climatisation de la salle des fêtes (économie d'énergie et salle « canicule »),
- Vidéosurveillance aux entrées de bourg,
- Amélioration du visuel et de la circulation rue Aliénor (par tranches),
- Amélioration du visuel et des infrastructures des entrées de Taillebourg (route de Saint Vaize et route de Saint Savinien), dont zone de l'étang et cheminement bord de Charente,

Il y aura sans doute des projets que nous abandonnerons en cours de route (financements, motivations) et il y aura évidemment des opportunités à saisir pour d'autres actions que nous définirons ensemble.

Concernant les deux premières années, elles seront financièrement difficiles (le temps de récupérer le remboursement de TVA de la nouvelle école), et comme l'a dit notre Préfet lors de l'inauguration de la nouvelle école : *« on ne construit pas des bâtiments de cette ampleur à chaque mandat »*.

Dans le contexte actuel, les aides budgétaires de l'Etat, de la Région et du Département seront inévitablement orientées à la baisse. Toutefois, en poursuivant une gestion maîtrisée des dépenses de la Commune, nous pourrons, j'en suis sûr, réaliser de nouveaux projets au bénéfice de tous en continuant à améliorer le cadre de vie, à être attentif à notre Patrimoine historique et naturel, et à renforcer la sécurité de tous.

Nous sommes tous animés par la volonté de faire de Taillebourg un village vivant et accueillant.

Concernant le bulletin municipal, nous avons décidé en commission, de le conserver à la fréquence de trois par an (Janvier, Mai et Septembre), avec quelques fois des parutions en début de mois suivant (en attente d'articles, notamment les animations d'été et les journées du Patrimoine toujours placées la 3^{ème} semaine de Septembre).

Je vous conseille vivement de télécharger l'application « Panneau Pocket » (gratuite) pour suivre et être informé dans les plus brefs délais, des actualités importantes de notre village.

Bel été à toutes et à tous,

I would like to thank the residents of Taillebourg once again for placing their trust in us.

After two terms and the successful completion of numerous projects, including the new school in partnership with Annepont through the SIVOS scheme, I wanted to partially renew the team by welcoming 7 new candidates out of 15, while also ensuring gender balance. The team brings together people aged 26 to 79, with diverse backgrounds, some born in Taillebourg and others who have more recently made our village their home.

In forming this list, my objective was about bringing together experienced individuals, knowledgeable people, those who have already demonstrated their commitment to village life (not just those who have expressed a desire to do so), and young people who clearly have a calling to dedicate themselves to their village.

Several projects are already underway, resulting both from commitments made during previous terms and from the need to comply with State requirements:

- Development on the Maison-Neuve road (the street leading to the new school, Phase 2),
- Continuation of the mandatory Fire Protection Program (water storage reservoirs),
- Ongoing preservation and enhancement of our architectural and landscape heritage,
- Maintaining the quality of our Camping-Car Park,
- Installation of the tourism totem funded by the Communauté DeCommunes,
- Establishment of the M.A.M. (Maison d'Assistants Maternelles - a group of registered childminders) and accommodation for some of the village's most active associations within part of the former school premises,
- Summer events and activities.

New projects will be discussed :

- Solar panels and air conditioning for the vcommunity hall (energy savings and a designated cooling centre during heatwaves),
- Video surveillance systems at the entrances to the village,
- Improvements to the appearance and traffic flow of Rue Aliénor (implemented in stages),
- Enhancements to the appearance and infrastructure at the entrances to Taillebourg (Route de Saint-Vaize and Route de Saint-Savinien), including the pond area and the pathway along the Charente River.

There will undoubtedly be projects that we will abandon along the way (funding, motivations), and there will obviously be opportunities to seize for other actions that we will define together.

The first two years of this term will undoubtedly be financially challenging, as we await reimbursement of the VAT compensation fund (FCTVA) related to the new school project and as our Prefect said at the inauguration of the new school: "buildings of this scale are not constructed every term."

In the current context, financial support from the State, the Region, and the Department will inevitably decline. However, by maintaining sound management of the town's expenses, I am confident that we will be able to carry out new projects for the benefit of all, while continuing to improve our living environment, preserve our historical and natural heritage, and enhance everyone's safety.

We are all driven by the shared ambition of making Taillebourg a vibrant and welcoming village.

Regarding the town newsletter, the commission has decided to maintain its frequency of three times a year (January, May, and September), with occasional issues at the beginning of the following month, particularly when awaiting contributions concerning summer events or the Heritage Days, which are traditionally held during the third week of September.

I strongly encourage you to download the free "Panneau Pocket" application to stay informed as quickly as possible about important news and updates concerning our village.

Wishing you all a wonderful summer.

Au fil de la vie:

Naissances :

NEMPONT Léna – 27-06-2025
 LAUGRAND Maël – 15-12-2025
 GENAUZEAU GRUE Yzaïna – 03-04-2026
 POIVET GOGNY Malya – 11-04-2026
 METIVIER TILHARD Athena – 16-05-2026

Décès :

FENIOU Christian – 27-08-2025
 PEGORARI Jacqueline – 08-09-2025
 QUERE Claudette – 25-09-2025
 VOISIN Georges – 27-09-2025
 LEGRAS Jérôme – 09-10-2025
 DELOBELLE Jean-Marie – 16-10-2025
 MOQUETTE Jacki – 10-11-2025
 MITONNEAU Robert – 25-11-2025
 BEILLARD Jean-François – 15-04-2026

Vie municipale

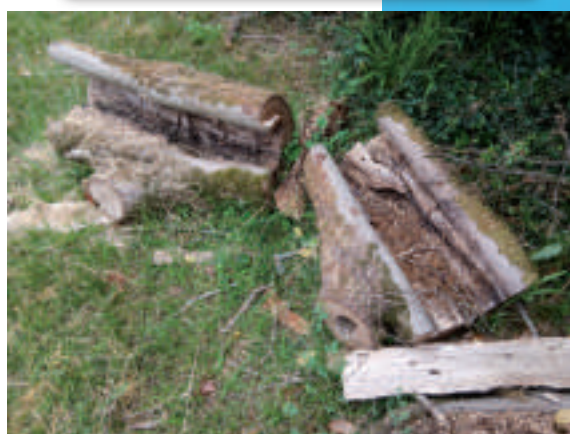
Municipal works carried out directly by the local authority: ditch repairs at Brandet

Travaux en régie (pris en charge par la municipalité), reprise d'un fossé au Brandet



Abattage d'arbres dangereux

Removal of dangerous trees



On replante

Replanting



Travaux préparatoires pour la mise en place du TOTEM et de revégétalisation d'une partie de la place du Marché

Preparatory works for the installation of the Tourism Totem and the revegetation of part of the Market Square



Totem en place et opérationnel

Totem installed and operational



Inauguration du Totem en présence du Député, de la Présidente de Vals de Saintonge Communauté, de Conseillers régionaux et communautaires.

Official inauguration of the Totem in the presence of the Member of Parliament, the President of Vals de Saintonge Communauté, and regional and community councillors.



Entièrement financé par "Vals de Saintonge Communauté" (hors aménagement de revégétalisation), ce Totem invite les touristes et promeneurs à découvrir le territoire et récupérer une multitude d'informations par l'intermédiaire d'un QR code placé sur l'installation qui dirige vers l'application "Par ici" de "Charentes tourisme" (lieu de visites, parcours pédestres, randonnées vélo, concerts, festivals, restauration, commerces, etc.)

Fully funded by Vals de Saintonge Communauté (excluding the landscaping and revegetation works), this Totem encourages tourists and walkers to explore the local area and access a wide range of information through a QR code displayed on the structure, which links to the "Par ici" app from "Charentes Tourisme" (places to visit, walking trails, cycling routes, concerts, festivals, restaurants, shops, etc.).



OFFICE DE TOURISME
des Vals de
Saintonge



LANCEMENT PUBLIC

LE JEUDI 28 MAI
À 17H

À TAILLEBOURG

PLACE DU MARCHÉ
FACE À LA MAIRIE



**La route
des Totems**
en Vals de Saintonge

Partez à la découverte de La route des Totems en Vals de Saintonge, un parcours unique et multiple où 12 sculptures monumentales insolites vous attendent ! À pied, à vélo ou motorisé, explorez ce territoire riche de rencontres au fil de vos envies et de quatre univers : fleuve, art roman, vignoble et histoire. Ces totems, façonnés avec les matériaux locaux – pierre locale, bois de châtaignier – incarnent l'âme des Vals de Saintonge. Chacun vous invite à une expérience sensorielle inédite, à vivre et à partager.



Visuel : maïno livres mandataire + autrarchitectures + bonjour architectes

Les 100 pièges à frelons mis gratuitement à la disposition des Taillebourgeois et Taillebourgeoises :

Cela fonctionne !

The 100 hornet traps made available free of charge to the residents of Taillebourg:

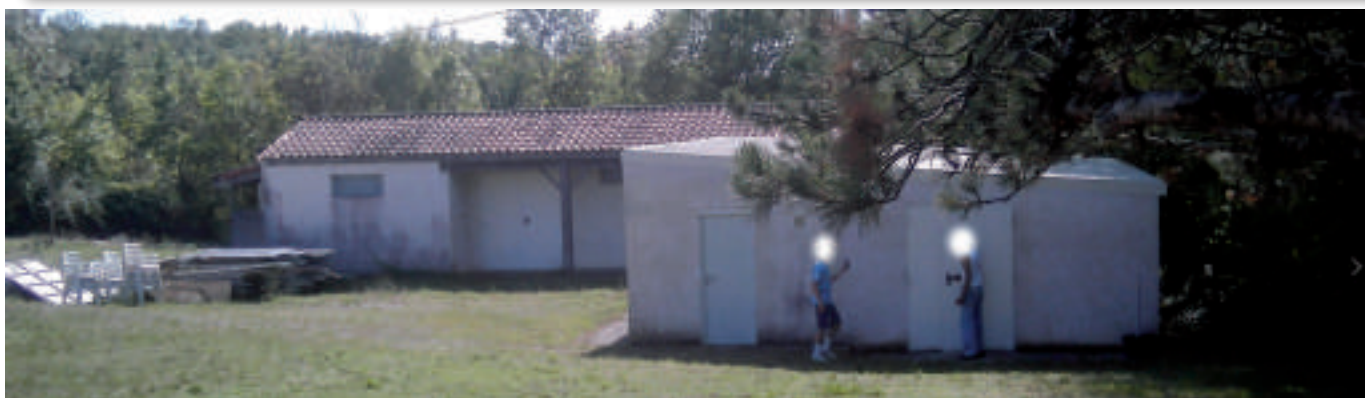
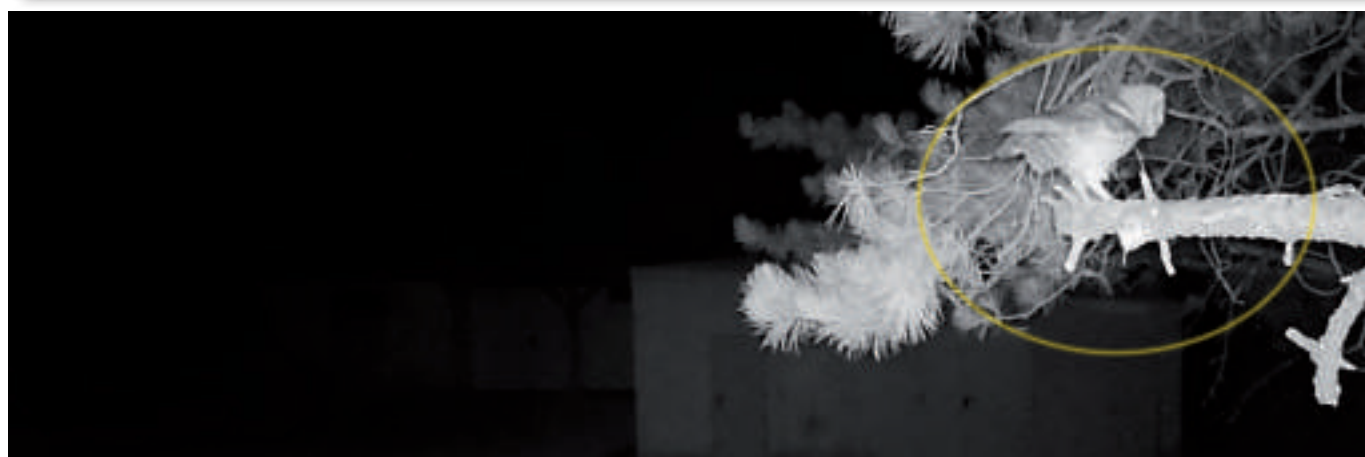
They work!



Rappel à nos “visiteurs du soir”:

Attention, nos caméras ne filment pas que des chevreuils et des chouettes, mais aussi toutes autres sortes d’oiseaux ...

A reminder to our “evening visitors”: Please note that our cameras do not only capture deer and owls, but all kinds of birds...



TAILLEBOURG
MUSIQUES DU MONDE

Concerts gratuits
8 & 9 août 2026

Parc du château

Samedi 8 août à partir de 19h30

- Le groupe couleurs du Brésil - Batucada
- Tao Ravao et ses musiciens vers 21h00

Dimanche 9 août à partir de 19h30

- Le groupe Copains d'abord
- Le groupe LA MAMA LOCA vers 21h00

Food trucks et buvette
dès 18h00

Parking gratuit
stade de foot

AFRO-BLUES - MUSIQUES DU MONDE

Tao RAVAO & Vincent BUCHER

Jean-Noël GODARD

Entre Madagascar et le Mississippi, le blues métisse ultratonique d'un redoutable tricoteur de cordes (harpe valiha, lyre krar, guitare kabosy et lap steel) et d'un vibrant harmoniciste, qui rivalisent de virtuosité et d'inventions rythmiques. Une méditation musclée où le BOOGIE se frotte à la TRANSE.

Télérama¹ A.Berthod



SAMEDI 8 AOUT 2026 - 20h30
Esplanade du château 17350 TAILLEBOURG



**La journée du 29 Mars, dans Taillebourg !
Les associations défilent pour “Carna’Vals” !**

March 29th in Taillebourg! Local associations parade for “Carna’Vals”!



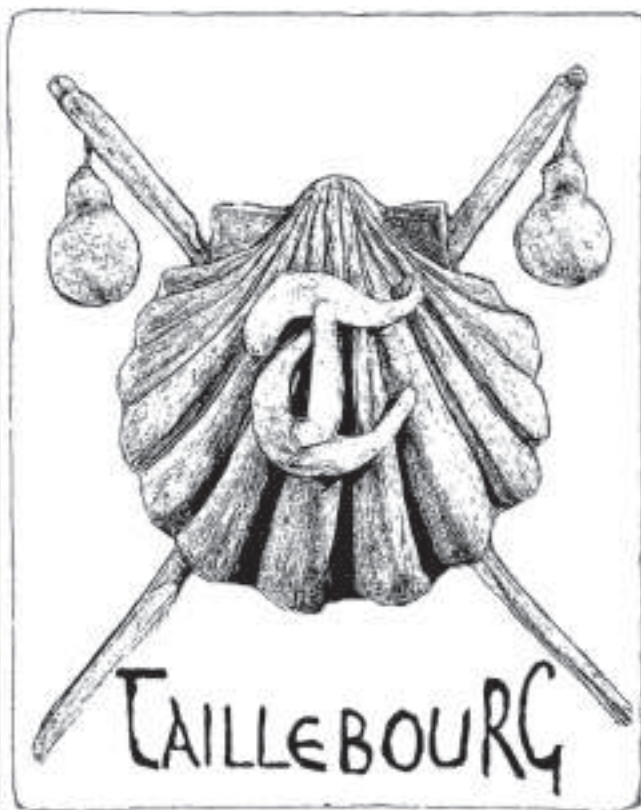
**La soirée du 30 Mai, Parc du château. La Diva !
Spectacle de l’Harmonie des 3 Vals en collaboration
avec les Baladins du Comté de Taillebourg**

The evening of May 30th, Castle Ground. The Diva!
Performance by the Harmonie des 3 Vals in
collaboration with the Baladins du Comté de Taillebourg



Chemins de Saint Jacques de Compostelle,

Taillebourg crée son tampon de crédencial pour les "Jacquets".



C'est une idée qui remonte à une dizaine d'années quand nous avons un gîte dédié aux pèlerins. Il avait été demandé à Fabrice BASTEL, enseignant, potier amateur et à cette époque bénévole aux "Baladins" de fabriquer une terre-cuite faisant référence aux chemins de Saint Jacques de Compostelle et à Taillebourg. De cette terre-cuite avait germé l'idée de créer un tampon de crédencial. Les imprimeurs nous avaient alors répondu que le dessin était trop complexe à transposer en tampon. Certains nouveaux élus ont relancé ce projet. Bonne idée car les nouvelles techniques d'imprimerie ont permis cette réalisation.



Vous pouvez très bien parcourir les chemins de Compostelle sans la crédencial qui conserve un caractère religieux. Toutefois, la crédencial donne accès à certains gîtes réservés aux pèlerins, et peut donner droit à des réductions dans certains gîtes / refuges de pèlerins.

La crédencial reste un beau souvenir de l'expérience de Compostelle.

La crédencial ou crédencial est un document emporté par le pèlerin pour justifier de sa condition sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Tamponnée à chaque étape par le lieu d'accueil du pèlerin, la crédencial fait figure de laissez-passer pour certains hébergements et atteste de son déplacement en fin de parcours.

La crédencial permet ainsi d'obtenir la Compostela, attestation officielle de réalisation du pèlerinage délivrée par l'Église et plus particulièrement par le bureau des pèlerins de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle.

COMMISSION PATRIMOINE PAYSAGER

Petit rappel sur l'origine de cette commission

En 2014, Pierre, notre maire, a souhaité créer cette Commission Patrimoine et sa branche Patrimoine Paysager. Il s'agissait de faire le lien entre la situation géographique de notre village, son environnement naturel et son patrimoine bâti historique. C'est dans ce but qu'ont été créés le « Verger de Sauvegarde » sur les traces de l'ancien verger du XVIIIème siècle, le « Refuge LPO du parc du Château » et le « Jardin de Marie de Valois ». Ces réalisations, en concertation avec les enfants de l'école et la population, ont permis d'intégrer notre village dans un environnement naturel protégé et d'être acteurs dans la sauvegarde des **Trames verte et bleue**.

Il s'agissait aussi de sensibiliser la population aux enjeux de sauvegarde de la biodiversité et de son environnement.

Six ans plus tard, un autre « Refuge LPO » a été créé, plus « sauvage » en même temps que site de mobilité douce, le « Refuge des prairies de la Rutelière », d'autres nichoirs ont été posés et sont intégrés dans la végétation. Par contre, des repérages des espèces par le chant et/ou la vue ont lieu très régulièrement. Les nids d'hirondelles du bourg sont répertoriés chaque année.

Puis, la commune a été intégrée dans le suivi du Vison d'Europe. Ensuite, le nettoyage du vallon de « Cours s'y Peut », sa remise en prairie calcicole pauvre, sa reconnaissance par le Conservatoire des Espaces naturels qui a posé une barrière, ont permis aux orchidées sauvages de s'épanouir sereinement notamment la *Limodorum*, très rare.

La CDC « Vals de Charente » en Septembre dernier, a retenu Taillebourg comme l'un des sites pour la valorisation des **espaces naturels**

Il y a encore beaucoup à faire, certes. Je crois qu'il serait utile de faire quelques sorties pour vous faire découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles de notre village. Comment ? Quand ? Qui serez intéressé ?

Voilà bien des questions ...alors si cela vous fait envie, faites-vous connaître à la mairie ...



Si vous trouvez de jeunes animaux au sol : que faire ?

Avec le printemps qui revient, il est fréquent d'apercevoir de jeunes animaux au sol qui s'émancipent et explorent leur environnement. Pour autant cela ne signifie pas qu'ils sont abandonnés ! Dans la grande majorité des cas, les parents se trouvent à proximité. Avant toute intervention, il est essentiel de garder ses distances et d'observer. Un animal blessé ou affaibli nécessite une action rapide. En revanche, si le jeune est en bonne santé, n'intervenez qu'en cas de danger immédiat (présence d'un chat, proximité d'une route...). Un oisillon, par exemple, pourra être replacé en hauteur sur une branche ou dans un carton suspendu.

Retrouvez nos conseils sur notre site lpo.fr

Chaque geste compte pour aider la Biodiversité sans perturber la nature.

Quelques oiseaux vus, entendus dans les deux refuges depuis le mois de mars 2026

Mars 2026 , sentier piétonnier du Refuge des Prairies de la Rutelière :

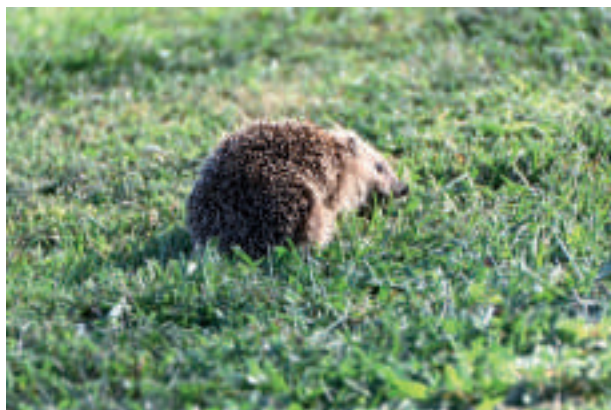
Rougegorge familier, Verdier d'Europe, Pouillot Vélote, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Grive musicienne, Chardonneret élégant, Roitelet à triple bandeau, Bouscarle de Cetti,

Pigeon ramier, Tourterelle turque, Moineau Domestique, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Pinson des arbres, Sittelle torchepot, Canard colvert, Martin pêcheur, Pie bavarde, Buse variable, Cigogne blanche, Héron cendré, Pivert, Pic Epeiche, Grimpereau des jardins, Troglodyte mignon, Grosbec casse-noyaux, Accenteur mouchet, Etourneau sansonnet, Merle noir,

Auxquels s'ajoutent en mai sur le même chemin ou à proximité :

Milan, Effraie des clochers, Bergeronnette des ruisseaux, Hirondelle des fenêtres, Hirondelle rustique, Martinet ... puis chauve-souris, écureuil, chevreuil, hérisson, libellules ...

Notre commune est riche de toute cette diversité animale, sachons les écouter, les observer ...



La triste histoire de Simon le Hérisson :*Simon le hérisson a passé l'hiver dans son nid dans notre jardin, il allait et venait de jour comme de nuit et un soir fin mars, il est venu mourir au pied de notre escalier, empoisonné.*

En ce qui concerne le Hérisson, cet animal familier, grand ami des jardiniers, non seulement il est écrasé sur les routes mais il meurt empoisonné par les granulés anti-limaces. Il est déjà en sursis...bientôt en extinction ???

Photos Nadine Ganthy, Jean-Christophe Pratt

Vie associative



Les Baladins du
Comté de
Taillebourg

23,24,25,26 et 27 juillet !

CAP OU PAS CAP !

Dans le secret des cœurs

**L'Histoire recommence ... encore... !
Eternellement à Taillebourg.**



Pour la quatrième année consécutive, notre spectacle est labellisé « **Sites en Scène** » aux cotés d'événements incontournables de Charente - Maritime, comme un Violon sur le Sable à Royan ou le Brass Festival de Surgères. Une reconnaissance importante qui souligne l'ancrage territorial et culturel des Baladins.

Les Baladins du Comté de Taillebourg poursuivent leur engagement pour faire vivre la culture et le patrimoine au cœur de la commune. Le point culminant de la saison sera bien entendu le **spectacle Théâtral nocturne « Cap ou pas cap ? Dans le secret des cœurs ? »**, qui vous transportera au Procès Jacques Coeur, Grand argentier du Roi, arrêté à Taillebourg. Vous découvrirez la genèse de l'opposition entre Landry et Harald, personnages récurrents de notre trilogie historique.

Après avoir accueilli plus de 1250 personnes pour l'édition 2025, le spectacle devient un rendez-vous incontournable de l'été, et contribue aujourd'hui au rayonnement de Taillebourg.



LEGION VI



Cette année, les Baladins vous offrent une **animation gratuite**, chaque jour de spectacle dès 14h avec la présence de Légion VI, troupe de reconstitution historique.

Campement Romain, reconstitutions, et démonstrations d'équipements ! Pour Petits et Grands !



Suivez-Nous !



Baladins.comte.taillebourg



@baladinstaillebourg

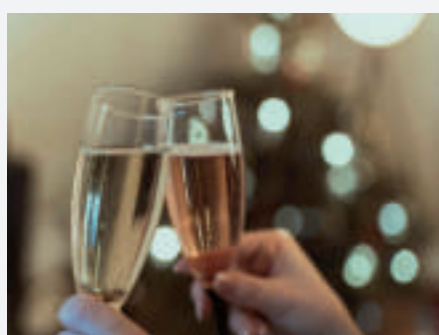


www.baladinscomtetaillebourg.fr

Les Baladins, bien plus qu'un spectacle !!

Vous le savez, les Baladins du Comté de Taillebourg, ce n'est pas seulement une semaine de spectacle à la fin du mois de juillet.

C'est avant tout un engagement pour faire vivre la culture, le patrimoine et l'animation au cœur de la commune tout au long de l'année. À travers de nombreux événements, l'association rassemble habitants, bénévoles et partenaires autour de projets fédérateurs, conviviaux et profondément ancrés dans la vie locale.



La traditionnelle **Balad'O Veux** a permis de réunir bénévoles, partenaires et amis de l'association autour d'un moment convivial et chaleureux.



L'année a également été marquée par la première édition du **Carna'Vals** organisée avec plusieurs associations locales. Autour du thème de l'eau, près de 300 participants ont défilé dans une ambiance, rythmée par les percussions de la Batucada. Un beau moment de collaboration associative. Merci à **L'ARIDEM, le club de basket de Port d'Envaux, L'APE Taillebourg Annepont, La gaule Charentaise, On s'porte pour toi, Le nautique club de Taillebourg et L'AAPMA.**



Autre nouveauté : « La Diva », création originale menée avec l'Harmonie des 3 Vals et ses 40 musiciens. Ce spectacle mêlant théâtre, humour et musique live, a rencontré un très beau succès lors de ses représentations à St Savinien et à St Jean D'Angely

Une dernière représentation en extérieur au parc du château de Taillebourg a clôturé cette nouvelle collaboration artistique originale



Spectacle théâtral nocturne
CAP ou Pas CAP !
Dans le secret des Cœurs

23,24,25,26 & 27
juillet

Billetterie
Réservez-vos
Places !!



AAPPMA La Gaule Charentaise

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique



Bonjour à toutes et tous

Nous espérons que vous vous portez tous bien depuis le dernier bulletin du mois de juillet 2025 et que vous avez passé de bons moments au bord de l'eau.

Quelques infos de notre AAPPMA :

Notre assemblée générale s' est tenue le 13 février 2026. Dix huit personnes étaient présentes dont Mr Roux, Maire de St Vaize et Mr Texier, Maire de Taillebourg, trois représentants de la Fédération de Pêche 17 ainsi que notre garde de pêche.

Nous déplorons malgré tout un manque de membres actifs, c' est à dire, vous, pêcheurs!

Nous remercions toutes les personnes présentes, ainsi que deux membres actifs qui ont rejoins notre CA.

Il est important pour nous, petite structure, de vous rencontrer lors de nos AG. D' autant plus importante cette année car ce sont les élections fédérales, toutes les AAPPMA renouvellent leurs CA et bureau, FD y compris.en fin d' année.

Nous avons participé à la journée « Carna'Vals » le 29 mars. Super moment avec les enfants nombreux dans notre bateau customisé pour l' occasion ! A refaire !





Le dimanche 19 avril se tenait notre 4 ème Bourse Matériel de Pêche à Saint Vaize en extérieur et intérieur. Des exposants contents de leur journée et de l' accueil, malgré un manque important de visiteurs l' après-midi.

Le dimanche 3 mai, beaucoup de jeunes pêcheurs sont venus taquiner les truites pour la journée « découverte de la pêche à la truite » autour de l' étang.

Cette année la fête de la pêche se déroulera (finie lorsque le bulletin paraîtra !!) le dimanche 7 juin à Port d' Envieux, elle aurait dû avoir lieu à Saint Savinien, mais un nombre trop important d' herbe sur la Charente, nous a fait changer de lieu.

Autre info, juste pour vous tenir au courant ! En ce moment, l' EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin Charente), organise des pêches d' effarouchement Silure sur des zones à enjeux pour les géniteurs d' aloses du fleuve Charente avec la participation de pêcheurs bénévoles issus des AAPPMA de Charente et Charente-Maritime. L'effarouchement sera réalisé uniquement par pêche à la ligne, aux leurres artificiels de grande taille, à l' aide de matériel léger facilitant les décrochages ; l' objectif étant de provoquer un stress aux silures pêchés ainsi qu' à leurs congénères et qu' ils puissent se décrocher au plus près de leurs zones de tenue. Le point de fragilité du matériel sera obtenu par l' utilisation d' hameçons fins et sans ardillon (ou avec ardillon écrasé).

Nous vous souhaitons un bel été, vu la chaleur en ce moment, le bord de l' eau risque d' être plus agréable, mais les poissons.....seront peut-être absents ?????

Rendez-vous, comme il est écrit plus haut, en fin d' année pour les élections fédérales de renouvellement du CA et du bureau de notre AAPPMA La gaule charentaise où vous ne manquerez pas de venir, bien évidemment 😊

www.lagaulecharentaise17.fr лагаulecharentaise@gmail.com

www.facebook.com/lagaulecharentaise
Tél:06 62 28 25 18



Société Sportive de Taillebourg

Pour la saison 2025/2026
l'association a, de nouveau, vu les
inscriptions augmenter grâce aux
bulletins municipaux d'Annepont et
de Taillebourg mais aussi au bouche
à oreille et aux affichettes...



Une activité physique ne
peut qu'être « bénéfique sur
le tonus musculaire mais
aussi sur le bien-être et la
santé mentale »



Le forfait donne droit à deux cours par semaine hors vacances
scolaires et jours fériés :

- Le lundi de 10h à 11 h salle des fêtes de Taillebourg
- Le vendredi de 9h30 à 10h30 salle des fêtes d'Annepont.



Deux fois par an à Noël et au
mois de juin nous appliquons le
principe « Après l'effort le
réconfort » avec un bon repas.

Après l'interruption des mois
d'été les cours reprendront en
septembre :

- Le vendredi 4 septembre 9h30
à Annepont.
- Le lundi 7 septembre 10h à
Taillebourg.

Les cours sont mixtes.



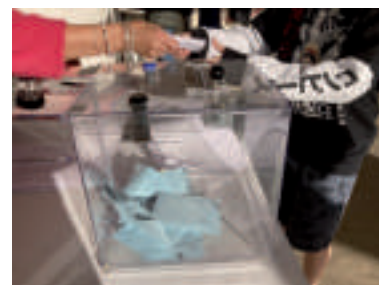
Les exercices de gym douce proposés
par nos deux animatrices sont
à la portée de tous, même de ceux
n'ayant pas fait de sport depuis
un certain temps.
Si vous hésitez à vous inscrire sachez
que vous avez droit à deux cours
d'essai gratuits.

Cette année à l'école...

93 élèves ont été accueillis et répartis dans 4 classes. Suite à une baisse d'effectifs, la 5ème classe a été fermée. Mme Vincent nous a quittés pour une retraite bien méritée. Elle a été remplacée dans sa fonction de directrice par Mme Herbreteau, enseignante des CP/CE1. Nous avons accueilli de nouvelles enseignantes, Mme Hadj, puis Mme Rougier sur les GS/CM2. Mme Joinie- Maurin, à mi-temps avec Mme Jolivet, a eu la charge des PS/MS. Mme Desrentes a conservé les CE2/CM1.

De nombreux événements ont ponctué cette année. En voici quelques-uns :

Le lundi 6 octobre, les élèves de GS à CM2 ont voté pour élire leurs représentants au conseil municipal d'enfants d'Annepont. Professions de foi, affiches électorales, bilan de l'année passée et scrutin ont permis à tous d'avoir une première approche de ce qu'est la participation citoyenne à travers le vote dans notre démocratie.



Au mois d'octobre, nous étions encore dans l'ancienne école et nous avons profité du parc du château pour faire du Landart. Nous avons utilisé des marrons, des bâtons et des feuilles de l'automne.

Au cours des vacances de la Toussaint, l'école François Rabelais a intégré ses nouveaux locaux. Parents d'élèves et élus bénévoles, agents du service technique, ATSEM, agents d'entretien, agent de restauration et enseignantes ont permis ce déménagement. Beaucoup de personnes ont également été présentes pour son inauguration le samedi 25 octobre. Et c'est avec une grande impatience et un grand plaisir que nous avons ensuite intégré la nouvelle école, route de Maison Neuve.

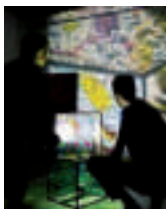


Les CM2 ont participé au cross du collège à l'automne. Ils sont ensuite retournés visiter l'établissement et participer à des ateliers scientifiques.



Lundi 10 novembre, les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1 sont allées à la Maison de la forêt, pôle nature de Montlieu-la-Garde. Cette sortie leur a permis d'enrichir leurs connaissances des arbres et du milieu forestier : mise en pots de petits pins, fabrication de poupées avec des bâtons et du tissu, balade en forêt pour observer les arbres.

Au mois de décembre, les élèves d'élémentaire ont assisté au spectacle « Blanc Flocon » proposé par l'A4 de Saint-Jean d'Angély. C'est du théâtre d'objets: la comédienne jouait tous les rôles en faisant parler ces objets. L'histoire : si Blanche-Neige était un garçon et les 7 nains, 7 naines... ?



Les élèves de maternelle, ont assisté au spectacle intitulé « Minimus » également proposé par l'A4. Ils étaient invités à explorer le monde de l'infiniment petit, à travers différents jeux de lumière.

En ce début d'année 2026, toutes les classes ont également découvert avec bonheur la ludothèque de Saint Jean d'Angély.

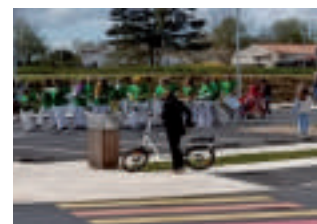


Début janvier, nous avons un paysage magnifique depuis la cour de la nouvelle école, les arbres étaient tout givrés !

Les classes de CE2-CM1 et de GS-CM2 ont été initiées au handball au cours de 12 séances proposées et encadrées par l'éducateur sportif salarié, Gaël Royer, du club SHSJ que nous remercions chaleureusement. Le mardi 30 juin, les élèves participeront à un tournoi organisé à Saint Hilaire de Villefranche, rassemblant toutes les écoles concernées par ce partenariat.



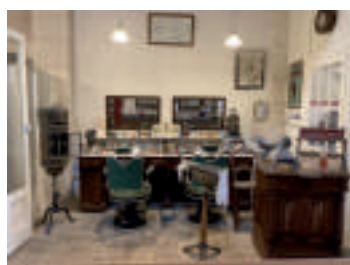
Au mois de février, nous avons fêté Mardi-Gras dans la nouvelle école, déguisement, goûter, mais il faisait un peu froid ! Le dimanche 29 mars l'école a participé au Carna'bal sur le thème de l'eau : masques, décorations et chanson à l'arrivée du défilé à l'école.



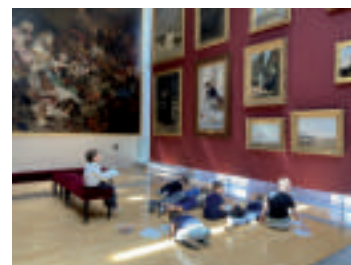
Les 22 élèves de petite et moyenne section sont allés visiter la caserne des pompiers de Saint- Savinien le jeudi 7 mai. Ce fut l'occasion pour ces jeunes élèves de visiter une caserne et ses équipements. Ils ont notamment pu monter dans un bateau et un camion de pompiers. Ils ont également manié individuellement avec l'aide des pompiers la lance à eau et ont aussi pu essayer une tenue de pompier ! Cette matinée était l'occasion de clôturer un projet pédagogique mené en classe sur le milieu des pompiers.



Il sera approfondi par une sensibilisation des enfants aux risques des dangers domestiques. Les enseignantes Mmes Jolivet et Joinié-Maurin remercient très chaleureusement les pompiers de Saint Savinien pour leur accueil auprès de leurs élèves.



Au mois d'avril, après avoir mené l'enquête auprès de leurs parents, grands-parents et arrière-grands-parents, les CP-CE1 ont visité le musée des commerces d'autrefois à Rochefort pour comprendre les changements dans la vie quotidienne des gens ces 100 dernières années.



Ils ont profité de ce déplacement pour découvrir le musée Hèbre, musée d'art et d'histoire de la ville de Rochefort.

La classe de CP-CE1 bénéficie de 12 séances à la piscine de Saint Jean d'Angély, deux fois par semaine. Les GS-CM2 iront sur la piscine d'été de Saint-Savinien, chaque jour durant deux semaines au mois de juin, dans le cadre d'une classe bleue pour les GS.

Au cours de cette fin d'année, les élèves de maternelle vont approfondir leur connaissance du vivant en se rendant à la ferme de Magné. Les CE2-CM1-CM2, eux, vont compléter leurs connaissances en histoire avec une journée sur Saintes.

Pour conclure l'année, nous serons très contents de tous vous retrouver le vendredi 19 juin pour la fête de l'école dans le parc du château !

"Parasols de Taillebourg"

Les "Parasols de Taillebourg" organisent la brocante le dimanche 20 septembre dans le parc du château, pour tous renseignements le contact est le suivant : 06 83 16 14 50. Nous avons commandé le soleil ... Venez nombreux

L'école de musique de l'A.D.M.S.

L' A. D. M. S. (Association pour le Développement Musical en Saintonge) est une école de musique agréée par le Conseil Départemental, créée en 1986, membre de l'ASSEM 17 (Association des sociétés et des écoles de musique de la Charente Maritime), le siège social se situe à Saint Hilaire de Villefranche. Son rayon d'action se trouve sur une trentaine de communes situées entre Saintes et St Jean d'Angély dont Taillebourg depuis 40 ans.

Une équipe pédagogique, composée de huit professeurs diplômés et dirigée par Manuel AUDIGÉ, s'occupe de 200 élèves environ chaque semaine dans les disciplines suivantes : piano, guitare, violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, chant et batterie. La partie administrative est confiée au Conseil d'Administration présidé par Philippe DÉPLANNE

La pratique collective, importante au sein de l'école de musique, permet à l'A.D.M.S., de se produire en concert assez souvent dans l'année, soit en petite formation (trio, quatuor ou quintette, atelier rock) ou en grande formation (orchestres à cordes, d'harmonie et de guitares, chorales enfants et adultes, ...)

Pour tout renseignement (enfants ou adultes) sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales, contactez Manuel AUDIGÉ le directeur, au 06 77 93 04 09.

L'ADMS poursuit bien-sûr son partenariat avec la municipalité de TAILLEBOURG chaque mardi au nouveau groupe scolaire avec des cours de musique (formation musicale, piano, clarinette et saxophone cette année).

- Le grand projet de cette année était bien-sûr les 40 ans de l'ADMS du 09 au 16 mai. Pour précéder cet anniversaire des 15 et 16 mai, quelques concerts ont eu lieu avec les classes de batterie, piano, chant, cuivres, cordes, clarinette, flûte traversière, flûte à bec, saxophone et guitare.
- Le 15 mai, la venue de l'orchestre d'harmonie de BORDEAUX, composé essentiellement de professionnels à la salle municipale de Saint-Hilaire-de-Villefranche, le lendemain 16 mai, à partir de 14 heures, c'était autour des grandes formations actuelles de l'ADMS et nous avons terminé avec un orchestre d'harmonie d'anciens élèves, une cinquantaine environ.



Délibérations importantes du conseil municipal

AR Prefecture

017-211704366-20260410-2026_16-DE
Reçu le 14/04/2026



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10-04-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 13

Contre : /

Abstention : /

Date de convocation :

31-03-2026

DEL 2026-16

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXIER

Etaient présents : Pierre TEXIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, François ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Daniel ARROYO BISHOP

Absents excusés : Angélique CHARRON a donné pouvoir à Pierre TEXIER, Brigitte MARIE a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Michèle DHELLEMES, Jean-Noël FLEGEO

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Jean-Gabriel LANGLOIS

OBJET : Désaffectation des anciens bâtiments de l'école et Maison du Parc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
Vu la construction du nouveau Groupe Scolaire SIVOS François Rabelais,
Considérant que les biens communaux sis sur les parcelles D544 et D264 étaient affecté à l'usage d'Ecole,
Considérant la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux en date du 25 février 2026 relative au Permis de Construire PC01743621V0001, modifié par arrêté PC1723621V0001M01,
Considérant l'avis favorable de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Charente-Maritime en date du 13 mars 2026 annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Constate la désaffectation des biens ECOLE,
- Décide du déclassement de ce bien du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Vote du Conseil : TOUS POUR

Le secrétaire de séance
Jean-Gabriel LANGLOIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

AR Prefecture

017-211704366-20260410-2026_17-DE
Reçu le 14/04/2026



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10-04-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 13

Contre : /

Abstention : /

Date de convocation :
31-03-2026

DEL 2026-17

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXTIER

Etaient présents : Pierre TEXTIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Françoise ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Daniel ARROYO BISHOP

Absents excusés : Angélique CHARRON a donné pouvoir à Pierre TEXTIER, Brigitte MARIE a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Jean-Gabriel LANGLOIS

OBJET : Demande de Subvention auprès du Département – Amendes de Police 2026

Suite à la convention de suivi et de réalisation des travaux Route de Maison Neuve validée en séance du conseil municipal du 17 juillet 2025, Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal afin qu'ils l'autorisent à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental concernant la phase 2 des travaux.

La demande de subvention peut être demandée au titre des Amendes de Police, Aménagement doux sécurisé.

Le coût financier pour la 2^{ème} phase est de 101 715,64 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Autorisent Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Vote du Conseil : TOUS POUR

Le secrétaire de séance
Jean-Gabriel LANGLOIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXTIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

AR Prefecture

017-211704366-20260410-2026_18-DE
Reçu le 14/04/2026



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10-04-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 13

Contre : /

Abstention : /

Date de convocation :
31-03-2026

DEL 2026-18

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXTIER.

Etaient présents : Pierre TEXTIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Françoise ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Daniel ARROYO BISHOP

Absents excusés : Angélique CHARRON a donné pouvoir à Pierre TEXTIER, Brigitte MARIE a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Jean-Gabriel LANGLOIS

OBJET : Demande de Subvention auprès du Département – Amendes de Police 2026 – Cheminement Doux

Considérant les travaux qui vont être réalisés Place du Marché dans le cadre de l'aménagement du Totem et de la création d'un cheminement doux en direction du Parc du Château, Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal afin qu'ils l'autorisent à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

La demande de subvention peut être demandée au titre des Amendes de Police, Aménagement doux sécurisé.

Le coût financier est de 15 628,60 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Autorisent Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Vote du Conseil : TOUS POUR

Le secrétaire de séance
Jean-Gabriel LANGLOIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXTIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10-04-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 12
Pour : 12
Contre : /
Abstention : /

Date de convocation :
31-03-2026

DEL 2026-19

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXTIER

Etaient présents : Pierre TEXTIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Françoise ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Daniel ARROYO BISHOP

Absents excusés : Angélique CHARRON a donné pouvoir à Pierre TEXTIER, Brigitte MARIE a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

A été nommée comme secrétaire de séance : Jean-Gabriel LANGLOIS

OBJET : Choix des entreprises – Travaux MAM

Considérant les travaux qui vont être réalisés dans les anciens locaux de l'école maternelle au profit de la création de la MAM, la Commune a sollicité des entreprises pour la réalisation de ces dits travaux.

La SAS Groux Anthony, El Cheminade, Eric MARIE, GL Plaquiste et Plâtre et Staff Padeloup ont fait parvenir des devis à la Mairie.

Considérant qu'Eric MARIE a candidaté, Sylvie ALBERT, ayant le pouvoir de Brigitte MARIE, indique qu'elle ne votera pas au nom de Mme MARIE.

Monsieur le Maire fait lecture des devis des entreprises :

SAS Groux Anthony : Travaux de plomberie – Montant 6 798,52 euros TTC

El Cheminade : Travaux de menuiserie – Montant 1 620 euros TTC

Eric MARIE : Travaux électricité – Montant 1 056 euros TTC

GL Plaquiste : Travaux d'aménagement intérieur/cloisons – Montant 4 128 euros TTC

Plâtre et Staff Padeloup : Travaux d'aménagement intérieur/cloisons – Montant 5 041 euros TTC

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Valident les devis de :
 - SAS Groux Anthony pour un montant de 6 798,52 euros TTC
 - El Cheminade pour un montant de 1 620 euros TTC
 - Eric MARIE pour un montant de 1 056 euros TTC
 - GL Plaquiste pour un montant de 4 128 euros TTC
- Demandent que les entreprises peuvent prétendre à un acompte sur demande et présentation d'une facture,
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Vote du Conseil : TOUS POUR

Le secrétaire de séance
Jean-Gabriel LANGLOIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXTIER

AR Prefecture

017-211704366-20260410-2026_20-DE
Reçu le 14/04/2026

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE TAILLEBOURG**



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10-04-2026

**NOMBRE DE
MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 13

Contre : /

Absention : /

Date de convocation :

31-03-2026

DEL 2026-20

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXTIER

Etaient présents : Pierre TEXTIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Françoise ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Daniel ARROYO BISHOP

Absents excusés : Angélique CHARRON a donné pouvoir à Pierre TEXTIER, Brigitte MARIE a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Jean-Gabriel LANGLOIS

OBJET : Demande de Subvention auprès du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales – Création de la MAM

Considérant la délibération DEL 2026-19 approuvant le choix des entreprises et le montant des devis concernant les travaux nécessaires à la réalisation de la MAM, Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal afin de poursuivre les démarches entamées.

Le montant des travaux est estimé à 13 602,52 euros TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

- Autorisent Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Vote du Conseil : TOUS POUR

Le secrétaire de séance
Jean-Gabriel LANGLOIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXTIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10-04-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 13

Contre : /

Abstention : /

Date de convocation :
31-03-2026

DEL 2026-21

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXIER.

Etaient présents : Pierre TEXIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Françoise ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Daniel ARROYO BISHOP

Absents excusés : Angélique CHARRON a donné pouvoir à Pierre TEXIER, Brigitte MARIE a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGBO

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Jean-Gabriel LANGLOIS

OBJET : Lancement consultation : Occupation Domaine Public Bord de Charente

Considérant la dénonciation de la convention liant la Commune à la Guinguette de Maya en date du 24 février 2026, la Commune souhaite lancer une consultation en vue d'établir une convention d'occupation du domaine public pour le bord de Charente à compter du 1^{er} mai 2026.

Monsieur le Maire propose de diffuser l'information via panneau pocket et le site internet de la Commune.

Avis de consultation dans le cadre d'une occupation temporaire du domaine public à destination d'une activité de « petite restauration » type Food-Truck et/ou aménagement démontable

La municipalité, en conseil du 10 Avril 2026, a délibéré sur un appel d'offre d'occupation temporaire du domaine public à destination d'une activité de « petite restauration » type Food-Truck et/ou aménagement démontable sur un emplacement du bord de Charente (ci-après convention détaillée).

Prérequis : déclaration d'activité depuis au moins 3 ans (extrait Kbis), carte de commerçant ambulant.

Durée de l'occupation : début Mai à mi-Octobre 2026

Tarif : 1500 € pour la durée de l'occupation.

Paiement de l'occupation et des charges (eau + électricité) : tous les deux mois

Candidature avant le mercredi 29 Avril à 12 h.

Réponse de la Municipalité (par mail-SMS) le Mercredi 29 avril à 18h30.

Questions, dossiers de candidature (uniquement par mail) à : contact@taillebourg17.fr

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

- Valident les modalités de constitution des dossiers relatifs à la convention d'occupation du domaine public en bord de Charente,
- Valident les conditions relatives à la publication de la consultation
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Vote du Conseil : TOUS POUR

Le secrétaire de séance
Jean-Gabriel LANGLOIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXIER



AR Prefecture

017-211704366-20260417-2026_25-DE
Reçu le 20/04/2026

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE TAILLEBOURG**



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 avril 2026

**NOMBRE DE
MEMBRES**

En exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3

**Nombre de suffrages
exprimés : 13**
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

**Date de convocation :
13-04-2026**

DEL 2026-25

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXTIER Pierre.

Etaient présents : Pierre TEXTIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Angélique CHARRON, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Françoise ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Brigitte MARIE

Absents excusés : Daniel ARROYO-BISHOP a donné pouvoir à Philippe GANTHY, Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Jean-Gabriel LANGLOIS

Invitée : Katia ROUET – Secrétaire de Mairie

OBJET : Vote des taux d'imposition – Etat 1259

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales appliquées sur la commune.

	Taux d'imposition communaux 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal sont favorables à **un maintien** du taux communal pour la taxe foncière bâti et à **un maintien** du taux pour la taxe foncière non bâti, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale sera lui le même que les années passées par conséquent, le conseil municipal décide d'adopter pour 2026 les taux suivants :

	Taux d'imposition communaux 2026
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Vote : TOUS POUR

Le secrétaire de séance
Jean-Gabriel LANGLOIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXTIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DEL 2026-28

Séance du 17 avril 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre TEXIER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Pierre TEXIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Angélique CHARRON, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Françoise ROCHE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Brigitte MARIE

Procuration(s) :

Daniel ARROYO-BISHOP a donné pouvoir à Philippe GANTHY

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
13 avril 2026

Étai(en)t excusé(s) :

Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

Date d'affichage
13 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
Jean-Gabriel LANGLOIS

et publication du

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

réuni sous la présidence de Pierre TEXIER, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 le 17 avril 2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	43 789,45
- un excédent reporté de :	155 831,47
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	199 600,92
- un déficit d'investissement de :	55 937,45
- un déficit des restes à réaliser de :	89 566,75
Soit un besoin de financement de :	145 506,20

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	199 600,92
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	145 506,20
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	54 094,72
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	55 937,45

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire de Taillebourg et le(s) secrétaire(s) de

~~Pierre~~ Extrait certifié conforme.

Fait à Taillebourg

Le Maire de Taillebourg TEXIER Pierre

le(s) secrétaire(s) de séance



AR Prefecture

017-21170486-2026-0417-2026-29-BF
Reçu le 21/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
2026-29

Séance du 17 avril 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Pierre TEXIER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Pierre TEXIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Angélique CHARRON, Jean-Gabriel LANGLOIS, Sylvie ALBERT, Fabrice GUILLOT, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Gaëlle OLIVIER, Brigitte MARIE, Catherine SARRAZIN, Françoise ROCHE

Procurator(s) :

Daniel ARROYO BISHOP a donné procuration à Philippe GANTHY

Etail(en)t absent(s) :

Date de la convocation
13 avril 2026

Etail(en)t excusé(s) :

Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

Date d'affichage
13 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(s) secrétaire(s) de séance :

Jean-Gabriel LANGLOIS

11
et publication du

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

11

réuni sous la présidence de Pierre TEXIER

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 294 033,93

Recettes : 383 602,68

Fonctionnement

Dépenses : 875 995,49

Recettes : 875 995,49

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 383 602,68 (dont 89 568,75 de RAR)

Recettes : 383 602,68 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 875 995,49 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 875 995,49 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire de Taillebourg et le(s) secrétaire(s) de

Pourrait certifié conforme.

Fait à Taillebourg

Le Maire de Taillebourg TEXIER Pierre

le(s) secrétaire(s) de séance



[Signature]

AR Prefecture

017-211704366-20260417-2026_29-BF
Reçu le 21/04/2026

1-Centre de TAILLEBOURG - Principal - BP - 2026

V	ARRETE ET SIGNATURES	V
	ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/04/2026

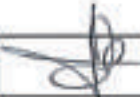
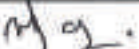
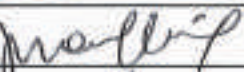
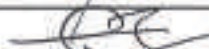
Présenté par le Maire (1),

A Taillebourg, le 17/04/2026

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session Ordinaire

A Taillebourg, le 17/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2)(3).

Angélique CHARRON	
Brigitte MAHIE	
Catherine SARRAZIN	
Daniel ARROYO BISHOP a donné procuration à Philippe GANTHY	
Patrice GUILLOT	
Françoise ROCHE	
Gaëlle OLIVIER	
Guillaume COVELA RODRIGUEZ	
Jean-Emanuel GARCIA	
Jean-Gabriel LANGLOIS	
Philippe GANTHY	
Pierre TEXIER	
Sylvie ALBERT	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission au préfet, le , et de la publication le .

A Taillebourg, le 17/04/2026

(1) Indiquer le président ou le présidente :

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil municipal de ... de la Communauté territoriale unique de ... de la métropole de ... de l'intercommunalité de ...

(3) L'agent des signatures est dûment habilité.



Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services

Mairie :

2 Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 20 - contact@taillebourg17.fr
Site internet : <https://www.taillebourg17.fr>
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 – Du mardi au vendredi 08h30-12h00
Samedi 1er et 3ème du mois : 09h00-12h00

Parc du château :

Ouverture au public de la grille du Parc	→	16 Aout au 14 Juin 10h00	→	15 Juin au 15 Aout 10h00
Fermeture au public de la grille du Parc	→	20h00	→	22h00

(sauf animations, spectacles ou phénomène météo)

Agence Postale Communale :

Place du Marché 17350 Taillebourg – tél : 05 46 98 40 02
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 – mardi, jeudi et vendredi 08h45-12h30
samedi 09h00-12h00 – Fermée le mercredi

Ecole Primaire :

16 route de Maison Neuve, tél : direction 05 16 61 01 78, secrétariat SIVOS 05 16 61 01 74, accueil périscolaire 05 16 61 01 76

Cyclad (collecte des ordures ménagères) :

tél : 05 46 07 16 66 - Site internet : <https://www.cyclad.org>
Le dépôt des ordures ménagères doit se faire dans les différents points de collectes de la commune.

Déchetterie pour les encombrants : lieu-dit La Jamette, 17350 Saint Savinien
Ouverture au public (**nouveaux horaires**):

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Fermée le Jeudi

POMPIERS : 18 SAMU : 15 CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80 GENDARMERIE : 17
Gendarmerie St Jean d'Angély - tél : 05 46 32 04 27 cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cabinet d'infirmières :

Mesdames Beaurin Laëtitia, Loret Estelle, Taunay Estelle, 79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél : 06 37 41 42 05 / 06 09 77 76 09

Maison Médicale :

Maison de Santé des Douves, 1 Bis Route d'Annepont 17350 Taillebourg
Docteur Seguin Laurent et Docteur Villain Julien - tél : 05 46 91 72 65
Ostéopathe DO : Madame Tissot-Bez Ninon - tél : 07 78 10 23 22
Psychologue DE : Madame Canaguier Florence (deux demi-journées par semaine) 07 72 38 98 68
et des Internes régulièrement en stage.

Pharmacie :

Madame Champion – 1 Route d'Annepont 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 35
Ouverture : du lundi au vendredi 08h30-12h30 / 14h15-19h30, fermée le Samedi et Dimanche

Restaurants :

Auberge des Glycines, 4 Quai des Gabariers 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 81 40
Les Quais de Taillebourg, Rte de la Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 73 28 (période estivale)
La "Guinguette", bords de Charente, tél : 06 98 80 46 92
Restaurant de la Gare, tél : 09 80 36 34 57

Chambres d'hôtes :

Balade d'Aliénor, 37 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél: 06-89-15-51-61 maisonshotosalienor@gmail.com Site internet : <https://www-maison-dalienor.com>

Gites :

"La maison d'à côté", tél: 06 70 46 79 15, 33 rue Aliénor d'Aquitaine

Riverside Gites 6 Place Saint Louis 17350 Taillebourg - tél : 07 88 54 15 75
riversidegites17@gmail.com

Commerces :

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 94 40 44
Ouverture du mardi au samedi 07h00-13h30 / 15h30-19h30 et dimanche 07h00-13h00

Tabac - Presse - Souvenirs - Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg »
12 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 70 89
Ouverture du lundi au samedi 07h00-13h00 / 16h00-19h30 - fermé le Jeudi Après-midi

Artisans :

Electricité – Bricolage Eric Marie - tél : 06 16 38 77 17 – e.marie17350@outlook.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de Saint Savinien 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11 – taillebourgauto@orange.fr

Happy Nature Apiculture 17350 Taillebourg tél : 05 46 91 81 15 - contact@happynature.fr

Artisan Peintre Nicolas Bonnin 2 rue du Logis 17350 Taillebourg - tél : 06 03 94 76 65

MJ Maçonnerie Julien MARLIER 17350 Taillebourg - tél : 06 07 54 11 00 julienmarlier@orange.fr

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens – Guêpes – Chenilles Processionnaires –
Protection et enlèvement d'essaims d'abeilles - tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage société Elagage17.com - tél : 05 46 91 81 15

Dominique Barjonnet Bouquiniste et petite brocante_Achat-Vente,
Tous les samedis, place Saint Pierre, Saintes de 8h à 18h - tél : 06 83 16 14 50 - domibarjonnet@gmail.com

Artistes-Galleries d'Art :

Galerie d'art "90bis"
(période estivale, met à l'honneur une sélection d'artistes) - 90 bis rue Aliénor d'Aquitaine - tél : 06 14 17 22 02

Atelier boutique bijoux, luminaires, objets déco - 33 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
Instagram: [SylvieAlbert17](#) tél 06 62 37 76 73

Services :

Communication Print et Digitale Photographie Edition Jean-François Weill dit Morey
tél : 09 72 31 46 61 – contact@pixel17.fr Site internet : <https://www.pixel17.fr>

AJP, Adèle Albert - Conseillère Immobilier - tél : 06 79 40 20 71 albert.saintes@ajp-immobilier.com

Capifrance, Françoise Roché Conseillère Immobilier - tél : 06 08 32 38 69 francoise.roche@capifrance.fr

Mathieu TANCHAUD, Conseiller en Immobilier - tél : 06 31 62 10 80 mathieu.tanchaud@iadfrance.fr

